

Victor attendait, pour demander une chambre à son tour, qu'on eût désigné à la fiancée de Paul celle qu'elle devait occuper.

Au moment où se passe notre récit les voyageurs étaient peu nombreux.

— Je tiens à loger au premier étage... dit le contremaître.

On l'installa dans une assez grande pièce contiguë au logement de Renée. Une porte de communication les réunissait au besoin.

Pour le moment cette porte était fermée à double tour, et la clef se trouvait du côté de la jeune fille.

Renée et le brave garçon qui veillait sur elle avec une sollicitude de frère comprenaient bien qu'il serait utile, peut-être même indispensable, de pouvoir se mettre en rapport.

Victor s'approcha de la porte de communication contre laquelle il frappa deux petits coups discrets. La jeune fille, ayant appris par le bruit de ses pas, qu'il était son voisin, courut à la porte.

— C'est vous, monsieur Victor ? demanda-t-elle à mi-voix.

— Oui, mademoiselle... Nous ne sommes séparés que par cette porte...

— Je puis l'ouvrir...

— Avez-vous la clef ?

— Elle est à la serrure, de mon côté...

— Je l'espérais bien... Ouvrez donc...

Renée enleva sa table de toilette qui se trouvait dans l'embrasement et ouvrit.

Les deux jeunes gens se trouvèrent réunis...

— Tout est pour le mieux... dit Béralle ; comme cela nous pourrions causer à notre aise sans qu'âme qui vive se doute que nous nous connaissons... pour commencer je veux vous soumettre une idée...

— Laquelle ?

— Ne vous semble-t-il pas nécessaire de prévenir M. Paul de l'absence du notaire, absence qui nous oblige à séjourner ici ?

— Je le crois tellement nécessaire que j'allais vous prier de lui envoyer une dépêche...

— Dans ce cas, je vais vous quitter afin d'expédier un télégramme rue de l'École-de-Médecine...

— Allé...

— Dans quelques instant je serai de retour auprès de vous..

Victor regagna sa chambre, dont Renée referma la porte derrière lui ; il sortit de l'hôtel et se dirigea vers le bureau télégraphique de Nogent-sur-Seine, afin de mettre Paul Lantier au courant de la situation.

XIV

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous suivre à Paris.

Marguerite Berthier, veuve Bertin avait, en même temps que son neveu Paul, reçu du juge d'instruction chargé de l'affaire de mademoiselle Honorine de Terrys, une assignation à témoin.

La pauvre mère, toute entière à la douleur qui l'oppressait plus que jamais, fut stupéfaite de cette assignation. Brisée par ses recherches sans résultat, par ses rêves détruits, par ses espérances anéanties, elle ne songeait point à Honorine et se demandait ce qu'un magistrat pouvait lui vouloir.

La citation lui enjoignait de se trouver à midi au palais de justice. A midi précis elle s'asseyait sur l'une des banquettes qui garnissent le long couloir desservant les cabinets des juges d'instruction.

Un garçon de bureau avait pris et classé la feuille de papier timbré qu'elle apportait. Elle attendit une heure environ.

Enfin son nom fut appelé. Elle se leva, et ce ne fut pas sans émotion très vive, à laquelle se mêlait un peu de frayeur, qu'elle pénétra dans le cabinet du juge d'instruction. Ce dernier la reçut avec une politesse froide, et de la main lui indiqua un siège en face de son bureau.

Marguerite Bertin se sentait mal à l'aise sous le regard interrogateur du magistrat silencieux. Elle s'efforça de réagir contre son trouble et dit d'une voix presque ferme :

— Permettez-moi de vous demander, monsieur, pour quelle raison je suis appelée à paraître devant vous.

— Madame, répondit le juge, je vous ai citée à la requête d'une personne qui vous est connue et sur laquelle pèse la plus grave des accusations...

La lumière se fit aussitôt dans l'esprit de madame Bertin. Elle se souvint d'Honorine.

— Vous voulez parler de mademoiselle de Terrys, n'est-ce pas ?... reprit-elle vivement.

— Oui, madame... Mademoiselle de Terrys, vous le savez, est accusée du crime de parricide... Elle invoque votre témoignage et je suis prêt à entendre tout ce que vous aurez à dire en sa faveur...

— Hélas ! monsieur, que vous dirai-je de la pauvre enfant ? balbutia Marguerite, avec une émotion profonde, Je vous jure que je la crois innocente... J'ai la conviction qu'une effrayante fatalité l'accable, l'écrase, et que les apparences qui la perdent sont menteuses... Honorine ne peut pas être coupable !... Prolonger la vie de son père était son unique pensée, sa préoccupation constante... Pourquoi donc l'aurait-elle empoisonné ?

— Vous connaissez depuis longtemps mademoiselle de Terrys ?

— Depuis le jour où son père, de retour à Paris, fatigué d'une existence de voyage lointains, l'a rappelée près de lui...

— Combien y a-t-il de temps de cela ?...

— Environ cinq années...

— Vous la voyiez souvent ?...

— Deux fois au moins chaque semaine.. J'étais sa seule amie...

— Vous parlait-elle de la maladie de son père ?

— Elle n'y manquait jamais et témoignait en termes touchants l'affliction que lui causait l'affaiblissement progressif du comte..

— Ne lui avez-vous point conseillé d'appeler un médecin auprès de M. de Terrys ?

— Pardonnez-moi, monsieur, je lui ai conseillé souvent.

— Que vous répondait-elle ?

— Que M. de Terrys ne voulait admettre aucun médecin dans sa maison...

— Vous connaissiez le comte ?

— Oui, monsieur... il était en relations suivies avec feu mon mari.

— Lui avez-vous entendu formuler ces refus obstinés ?

— Non, monsieur. Lorsque j'essayais de lui parler de son état, il me répondait en riant : « Laissez-moi donc en repos, chère madame !... Vous êtes plus malade que moi ! » et il détournait la conversation...

— Quelle est votre opinion personnelle sur le caractère de M. de Terrys ?...

— Le comte était fantasque, original, bourru quelquefois,